



## Fafa Chapitre Formation

La Ligue du Football Amateur a décidé de maintenir des moyens importants en faveur de la formation avec le maintien du Chapitre Formation au sein du Fond d'Aide au Football Amateur.

Pour cela plusieurs dispositifs de cofinancement envers les formations de dirigeants et d'éducateurs sont mis en place.

### Bon Formation Educateur

Chaque licencié (éducateur, joueur, dirigeant) pourra bénéficier de **deux bons de formation de 25 € par saison**. La Ligue de Football des Pays de la Loire dispose d'une **enveloppe de 2 100 bons**, la règle du premier arrivé, premier servi sera appliquée.

Le bon est utilisable pour les certificats fédéraux et les modules complémentaires, et **nouveauté pour cette saison, les certifications et les formations continues de niveau IV** (cf. liste des formations éligibles).

*Pour les formations s'étant déroulées entre le 1er juillet et le 11 septembre, le principe de rétroactivité sera appliqué afin que l'ensemble des stagiaires et des clubs soit traité de manière équitable. Un remboursement sera effectué aux clubs et/ou stagiaires.*

### Bon Formation Dirigeant

Dans le cadre du Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants, des bons formations d'un montant de 25 € par module de formation seront proposés aux licenciés et aux clubs. **Ces bons pourront être utilisés de manière illimitée.**

### Bourse Formation

Chaque licencié, en formation professionnelle (BMF – BEF – DES), pourra obtenir un co-financement en complétant un dossier de demande de Bourse Formation. Ce dossier pourra être porté soit par le club ou le stagiaire, et sera étudié par la Commission Fédérale de Formation sous le contrôle du Bureau Exécutif de la LFA.

Renseignements auprès de l'IR2F : [ir2f@lfpf.fff.fr](mailto:ir2f@lfpf.fff.fr)

### Utilisation des bons de formation

Les bons s'utilisent à la manière d'un bon de réduction lors de la confirmation d'inscription auprès de l'Institut Régional de Formation du Football de la Ligue.

Ils sont téléchargeables sur les sites de la Ligue et des districts, [rubrique Formation / Inscriptions Formations](#)

**Le bon doit être envoyé en complément de l'attestation de prise en charge du club ou en cas de règlement personnel avec le chèque déduit du montant de 25 €.**





Aucun bon ne sera accepté à l'issue des formations

**Le bon est validé qu'à la condition de la présence effective du stagiaire en formation. En cas d'annulation, d'abandon ou d'absence à la formation, le bon ne sera pas comptabilisé pour le barème des absences.**

**Formations éligibles aux « bons de formation éducateur » :**

Formation continue (BEES 1° - BMF – BEF)

Certifications

CFF1 - Module U9 - Module U11

CFF2 - Module U13 - Module U15

CFF3 - Module U17-U19 - Module Seniors

CFF4 - Module Projet Associatif - Module Projet Sportif et Educatif

Module Santé – Sécurité - Arbitrage

Module Préparation Athlétique

Module Gardien de But Découverte - Module Gardien de But Perfectionnement

Module Futsal Découverte - Module Futsal Perfectionnement

Module Beach Soccer Découverte - Module Beach Soccer Perfectionnement

Module U6/U7

Module Animatrice Fédérale

**BON FORMATION ÉDUCATEURS 25€**

A compléter :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Club : \_\_\_\_\_

N° licence : \_\_\_\_\_

Formation : \_\_\_\_\_

Dates : \_\_\_\_\_ Lieu : \_\_\_\_\_

Signature stagiaire OU Tampon club Tampon Ligue

**BON FORMATION PARCOURS DE FORMATION DES DIRIGEANTS 25€**

A compléter :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Club : \_\_\_\_\_

N° licence : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Formation : \_\_\_\_\_

Dates : \_\_\_\_\_ Lieu : \_\_\_\_\_

Signature stagiaire OU Tampon club Tampon Ligue

